

Note de cadrage roubaisienne :

Lancement de la programmation contrat de ville 2024

Madame, Monsieur,

Par la présente, et suite au séminaire de rentrée des acteurs de la Politique de la ville du 28 septembre 2023 qui a permis de présenter les grandes lignes du cadrage local et les changements de méthode, nous vous informons du lancement officiel de la campagne de programmation contrat de ville 2024.

Dans le cadre de la refonte nationale de la Politique de la ville en cours et de l'élaboration du nouveau contrat de ville métropolitain 2024 – 2030, vous trouverez ci-dessous les précisions sur les nouvelles priorités thématiques de cette programmation ainsi que sur les modalités opérationnelles de cette programmation hybride.

En appui des politiques de droit commun, les crédits spécifiques de la Politique de la ville ont vocation à financer des projets ciblant l'amélioration des conditions de vie des habitants résidant au sein des quartiers prioritaires roubaisiens et assurant la mise en place de réponses de qualité aux attentes des habitants.

Pour ce faire, en conformité avec la circulaire de l'Etat du 31 août 2023 relative à l'élaboration des contrats de ville 2024-2030, avec le nouveau cadre d'intervention du Conseil Régional en matière de Politique de la ville et avec la note de cadrage de la programmation 2024 de la Métropole Européenne de Lille, six priorités d'action ont été définies pour répondre au mieux aux spécificités locales de Roubaix :

Priorité concernée >>>		<i>Le projet doit répondre aux objectifs de...</i>
Priorité 1	La réussite éducative et scolaire de tous les jeunes	... la Cité éducative de Roubaix Agir sur les parcours éducatifs complémentaires et cohérents de 0 à 25 ans, prévenir les ruptures et favoriser l'accrochage scolaire.

		<p>Les actions peuvent couvrir les champs de de la réussite éducative, de la jeunesse, et les leviers culturels et sportifs pour y répondre. Les objectifs structurants de la Cité éducative sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des coopérations entre tous les acteurs du territoire ; - Lutte contre tous les déterminismes ; - Développement de l’ambition de tous les enfants et les jeunes. <p>Une attention particulière sera donnée aux actions favorisant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La prévention précoce en direction des 0 – 6 ans pour réduire les inégalités dès le plus jeune âge ; - Les actions favorisant la lecture et le développement du langage en prévention des troubles langagiers ; - L’amélioration du taux de réussite éducative, de l’orientation scolaire et professionnelle et la lutte contre le décrochage scolaire ; - Le soutien à la parentalité et l’accompagnement des familles (particulièrement les familles monoparentales). <p>A noter :</p> <p>Les dispositifs spécifiques que sont le « Programme de réussite éducative » ou « Ville, vie et vacances » font partie intégrante du Contrat de Ville et doivent répondre également aux priorités générales décrites et adapter leur programmation à ces évolutions.</p> <p>Plus de précisions sur le projet de la Cité Educative de Roubaix : https://www.citeseducatives.fr/cite/cite-educative-de-roubaix</p>
<p>Priorité 2</p>	<p>L'accès à l'emploi de tous les habitants</p>	<p>... la Cité de l'emploi et des démarches structurantes de la ville en matière d'emploi, en favorisant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L’insertion socio-professionnelle par le repérage, l’accueil et l’information, et la levée des freins à l’emploi des plus éloignés des circuits classiques ; - Le soutien des projets économiques locaux : développement de l’esprit d’initiative, appui à la création (en particulier sur les 5 filières stratégiques pour le territoire de Roubaix), notamment chez les plus jeunes ; - L’accompagnement renforcé des jeunes et seniors par l’utilisation de méthodes innovantes ;

		<ul style="list-style-type: none"> - Le retour à l'emploi des femmes, en intégrant des solutions en matière de modes de garde. <p>Ces actions devront intégrer des outils de formalisation et de valorisation des compétences acquises.</p> <p>Plus de précisions sur les programmes : https://roubaixemploi.fr</p>
Priorité 3	L'accès aux soins et à la prévention (notamment santé mentale)	<p>... l'Atelier Santé Ville</p> <p>Les actions devront faire en sorte que les habitants soient acteurs de leur santé et viser les objectifs de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser une alimentation saine et une activité physique ou sportive régulière notamment pour prévenir les problématiques de santé (diabète, cancers, hyper tension...); - Améliorer l'accès aux droits de santé et aux soins ; - Sensibiliser les roubaisiens à l'importance d'une couverture vaccinale et à la prévention contre les conduites à risques; - Contribuer à la dé-stigmatisation de la santé mentale et au développement des compétences psychosociales ; - Participer au développement d'une ville plus inclusive ; - Faire de la promotion de la santé également en termes de vie affective et sexuelle. <p>Il est demandé à chaque porteur déposant un projet relatif à la santé de solliciter : Charlotte VANDEVELDE, Coordinatrice Atelier Santé Ville/ 03 20 81 57 90/ cvandeve@ccas-roubaix.fr</p>
Priorité 4	Le vivre-ensemble (cohésion sociale, engagement citoyen, sécurité-prévention de la délinquance, image et attractivité des quartiers)	<p>... la Stratégie territoriale de prévention de la délinquance, dont les orientations devront être suivies, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sécurisation des espaces publics et prévention des trafics en tous genres, prévention des récidives ; - Développement d'actions innovantes en matière de sécurité routière et de sensibilisation aux risques liés aux conduites addictives ; - Prévention de la délinquance des mineurs, prévention des violences dès le plus jeune âge, sensibilisation ;

		<ul style="list-style-type: none"> - Protection de personnes vulnérables, prévention des violences intrafamiliales, orientation et accompagnement des victimes ; - Amélioration du climat « ambiance urbaine » avec une attention portée sur la place des femmes dans l'espace public. <p>OU ... des instances, dispositifs et démarches de participation citoyenne structurantes de la ville :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les projets proposés devront être articulés avec les démarches de participation citoyenne, consultation et concertation menées par la ville. - Une attention sera fortement portée à l'autonomisation progressive des publics et à l'aller vers pour mobiliser et toucher des habitants habituellement éloignés des dispositifs de la politique de la ville. <p>OU ... du Plan Laïcité et Education à la Citoyenneté (PLEC) en favorisant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La lutte contre les violences et le harcèlement - La sensibilisation égalité femmes/hommes et prévention des stéréotypes - La laïcité, développement de l'esprit critique, liberté de conscience et liberté d'expression. <p>Chaque action devra respecter et faire vivre les valeurs de la République et le principe de laïcité.</p> <p>Pour plus de précisions sur les démarches participatives et citoyennes : https://lafabrique.ville-roubaix.fr/</p>
<p>Priorité 5</p>	<p>La transition écologique (précarité énergétique, renaturation de la ville, agriculture urbaine)</p>	<p>...des priorités de la ville en matière de transition écologique, en visant l'impact sur les pratiques individuelles et collectives favorisant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La place de la nature dans les quartiers ; - La préservation et la valorisation de la biodiversité ; - La gestion des déchets ; - La maîtrise de la consommation d'énergie ; - La promotion des mobilités douces ; <p>... Côté cadre de vie, une attention particulière sera portée aux actions favorisant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la qualité et l'attractivité des quartiers prioritaires - la mise en valeur des transformations urbaines à l'œuvre ; - la gestion transitoire et l'appropriation de l'espace public ;

		<p>Les actions se déroulant sur les quartiers de l'Epeule, de l'Alma, du Pile et des 3 ponts devront s'articuler avec les priorités du NPNRU dont vous pouvez prendre connaissance en suivant le lien : https://www.ville-roubaix.fr/services-infos-pratiques/amenagements/nouveau-programme-de-renouvellement-urbain/</p>
Priorité 6	La lutte contre l'isolement et la grande précarité (accès aux droits, transition numérique, accès à l'alimentation abordable et de qualité)	<p><i>... des démarches de la ville sur le sujet de l'accès au droit et de la médiation</i> (petits déjeuners de l'inclusion numérique, dispositifs de médiation déjà existants...). Il s'agira notamment de favoriser l'inclusion sociale en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développant des dispositifs de médiation répondant à un besoin non comblé, pour favoriser l'accès à des services ou activités ; - Menant des actions en direction des personnes âgées au service de la promotion des liens intergénérationnels et du bien vieillir ; - Lançant des actions d'inclusion numérique en renforçant les interventions en direction des usagers en situation d'exclusion et de fragilité numériques ; - Facilitant l'accès à l'alimentation abordable et de qualité et l'appropriation de cette consommation plus durable, bénéfique à la santé et économique.

Pour cette campagne de programmation 2024, **les priorités transversales** à intégrer à l'ensemble des projets sont :

- L'intégration d'une réflexion sur l'égalité réelle femmes / hommes ;
- Le développement de méthodes permettant « l'aller vers » et la mobilisation des publics les plus éloignés des circuits classiques et les plus fragiles, ainsi que les publics jeunes. A ce titre, les porteurs sont encouragés à déployer des actions en horaires décalés, soirs et weekends, ainsi que des modalités d'actions adaptées à tous les publics (ludiques, pédagogiques...);
- La transition écologique dans la façon dont l'action est gérée et dans la façon dont elle permet aux habitants de s'approprier des pratiques éco-citoyennes du quotidien.
- La prévention de toutes les discriminations et inclusion des personnes en situation de handicap.

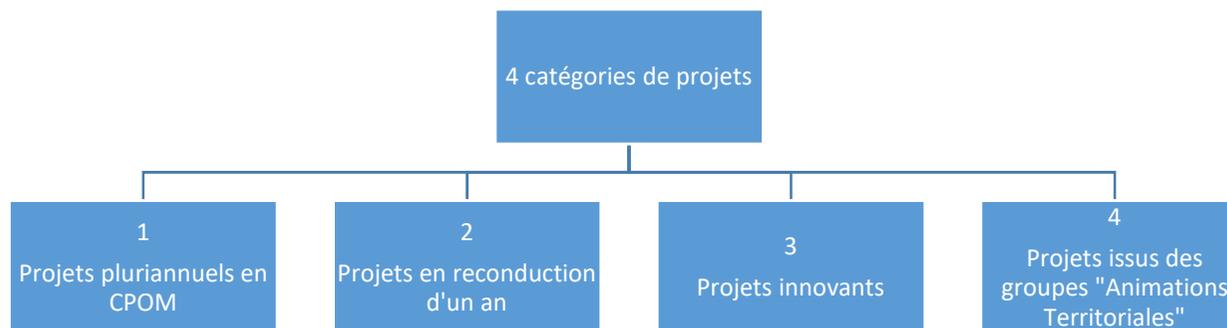
Une attention sera portée également aux modalités **d'adaptation des actions en réponse aux leçons tirées des violences urbaines** :

- Soutien à la parentalité et accompagnement des jeunes de plus de 11 ans
- Intervention durant les périodes dites de transition pendant les vacances scolaires
- Actions en prévention des violences intrafamiliales

- Actions de rapprochement forces de l'ordre/population
- Actions en horaires décalés, soirs et weekends
- Actions à visée intergénérationnelle
- Actions visant à réinvestir l'espace public.

Le Contrat de ville repose sur des **modalités inédites** de mise en œuvre afin de renforcer nos réponses aux besoins locaux, en favorisant adaptation et souplesse des interventions. Il s'agira de consolider les interventions structurantes en direction des quartiers prioritaires politique de la ville tout en laissant place à l'expérimentation.

Pour ce faire, la programmation 2024 se construira dans une typologie composée de **4 catégories de projets** :



Catégorie 1 : Cela concerne une liste restreinte d'actions, anciennes sur le territoire de Roubaix, qui ont démontré leur plus-value en termes d'impacts positifs et répondant aux critères de la Ville et de l'Etat pour pouvoir être pluri-annualisées dans le cadre de Conventions Pluriannuelles d'Objectifs et de Moyens. Les chefs de projet Politique de la ville se rapprochent des porteurs ayant été ciblés pour leur proposer un rendez-vous de dialogue de gestion courant octobre / novembre afin de préciser les attendus des dossiers déposés en CPO.

Catégorie 2 : La possibilité reste ouverte de redéposer un projet récent pour en demander la reconduction en 2024, en l'adaptant aux priorités de la note de cadrage 2024.

Catégorie 3 : Une partie de l'enveloppe sera réservée aux projets nouveaux et innovants, notamment ceux intégrant pleinement une des priorités transversales dont égalité femmes-hommes, aller vers et transition écologique.

Catégorie 4 : en dehors de cette campagne de fin d'année, les groupes de travail « animations territoriales politique de la ville » pilotés par les chefs de projet politique de la ville dans chacun des 5 grands quartiers de la ville bénéficieront d'une enveloppe afin de monter des micro-projets au fil de l'eau pendant l'année. Ces projets devront être à l'initiative de plusieurs acteurs dans une logique de dynamique collective au sein du quartier. Pour plus d'information, n'hésitez pas à vous rapprocher du chef de projet Politique de la ville du quartier dans lequel vous intervenez.

Evaluation : Enfin, chaque porteur s'engage à s'inscrire dans une démarche d'évaluation renforcée précisant les objectifs opérationnels du projet et quelques indicateurs d'impact précis répondant à ces objectifs. Chaque action devra faire l'objet d'un bilan intermédiaire en cours d'année (indicateurs d'impact renseignés à l'appui), d'un bilan annuel y compris pour les projets pluri-annualisés, et d'un comité de pilotage de l'action réunissant le porteur et les financeurs du projet.

Modalités de dépôt des dossiers :

Tout projet, qu'il soit pluriannuel, annuel, nouveau, reconduit, VVV (ville vie vacances), PRE (Programme de Réussite Educative), FIPD-R (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation) ou NQE (Nos Quartiers d'Eté Région), devra être déposé avant le 30 novembre 2023 (une seule instruction aura lieu) sur la plateforme dématérialisée « Démarches Simplifiées », aux liens que vous trouverez ici :

<https://www.lillemetropole.fr/actualites/la-campagne-de-programmation-2024-du-contrat-de-ville-est-ouverte>

Seuls les dossiers complets pourront être étudiés, contenant l'ensemble des pièces jointes administratives de l'association¹. L'équipe Politique de la ville de la ville de Roubaix reste à votre disposition pour vous accompagner dans vos projets. Vous pouvez contacter :

- Anne-Sophie BELGAÏD, Directrice Politique de la ville et démocratie participative : abelgaid@ville-roubaix.fr
- Marie SIOEN, Responsable du service Politique de la ville : msioen@ville-roubaix.fr
- Les chefs de projet politique de la ville par secteur :
 - o Quartiers Centre, Sandrine HANGARD : shangard@ville-roubaix.fr
 - o Quartiers Sud, Laurane CHABERT : lchabert@ville-roubaix.fr
 - o Quartiers Est, Antoine LELONG : alelong@ville-roubaix.fr
 - o Quartiers Ouest, Nadia BOUTARTOUR : nboutartour@ville-roubaix.fr
 - o Quartiers Nord, Clara DUFRESNOY : cdufresnoy@ville-roubaix.fr

¹ Pour les porteurs n'ayant pas déposé de demande de subvention de fonctionnement au titre de la campagne 2024, les pièces administratives de l'association doivent être transmises à la Ville également via pièces jointes sur démarches simplifiées : statuts de l'association (création et dernière version si des modifications ont été apportées), Récépissé de déclaration en Préfecture (création et dernière version si des modifications ont été apportées), Journal Officiel (création et dernière version si des modifications ont été apportées), Compte rendu de la dernière assemblée générale et de la dernière assemblée générale apportant des modifications aux statuts, Budget de l'association, Liste du bureau et du Conseil d'Administration (C.A.), Numéro de SIRET.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos respectueuses salutations,

Ghislaine Wenderbecq

Adjointe au Maire en charge de la vie associative et de l'appel à projet du
contrat de ville

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line, a loop, and a horizontal stroke.

Pierre-François Lazzaro

Adjoint au Maire en charge de la Politique de la ville

A handwritten signature in black ink, featuring a large loop and several horizontal strokes.